

# EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt-quatre le 30 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal, après convocation légale en date du 23 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

#### Etaient présents:

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, M. SABOURAUD. M. SERAFFON, Adjoints, Mme GRANGEON, M. CASTETS, M. DURANT, Mme THEUIL, Mme PAIN-GOJOSSO, Mme BAUDERE, M. EYMAS, M. WINTERSHEIM, Mme SENTIER, M. MOINET, Mme SANCHEZ, M. JOUBE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés et représentés par pouvoir:

Mme MERCHADOU à M. CASTETS, Mme HIMPENS à Mme SARRAUTE, Mme HOLGADO à M. CARREAU, M. RENAUD à Mme SENTIER

#### Etaient excusés:

M. ELIAS, Mme LUCKHAUS, Mme DUBOURG, M. CARDOSO

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DURANT est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 19 Conseillers votants : 23 Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0

12 – DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL 2024 : TRAVAUX DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

### Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

Les articles L.2334-32 à L.2334-39 et les nouveaux articles R.2334-19 à R.2334-35 du Code Général des Collectivités Territoriales déterminent les modalités d'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.).

Il est demandé au Conseil Municipal :

 De solliciter l'attribution de la D.S.I.L. 2024 pour les travaux des bâtiments scolaires et sur la base du plan de financement prévisionnel:

Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant	%	
Travaux:			Aides publiques :		
3 333,33 € 3 750,00 €	4 000,00 € 4 500,00 €	DSIL	56 466,67€	35,00%	
Rosa Bonheur	<u> </u>				
12 500,00 €	15 000,00 €				
	ré Vallaeys 3 333,33 € 3 750,00 € losa Bonheur	ré Vallaeys  3 333,33 € 4 000,00 €  3 750,00 € 4 500,00 €  cosa Bonheur  12 500,00 € 15 000,00 €	Aides publiques :  2	Aides publiques :  ré Vallaeys  3 333,33 € 4 000,00 €  3 750,00 € 4 500,00 € DSIL  56 466,67€  cosa Bonheur  12 500,00 € 15 000,00 €	

chaudière par condensation Restaurant scolaire	83 333,33 €	100 000,00 €				
isolation tuyaux chauffage Remplacement chaudière par	4 166,67 € 83 333,33 €	5 000,00 € 100 000,00 €				
Remplacement 1 jeu extérieur + 4 bancs Changement +	12 166,67 €	14 600,00 €				
Stores salle n°10, 3 unités	5 833,33 €	7 000,00 €				
Ecole maternelle L			Fonds propres	1		
trappe de visite Remplacement 2 TNI complet WC petite section	3 333,33 € 833,33 €	4 000,00 € 1 000,00 €	Autofinancement :			
Réparation, peinture anti- rouille tuyaux de chaufffage + isolation avec	20 833,33 €	25 000,00 €				

 D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

La commission  $n^{\circ}6$  (Finances / Ressources Humaines) s'est réunie le 22 janvier 2024 et a émis un avis favorable.

## Fait et adopte à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 05/02/24 Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-20240130-72116-DE-1-1

Pour le Maire empêché, Madame Béatrice SARRAUTE

Maria a Thomas NYANT